

DÉTENTE
Suer avec son gourou, c'est ça la fidélité
- cahier C

SCIENCES
De l'espoir pour les autistiques
- cahier B

ARTS
Une nuit à La Havane avec Dizzy Gillespie
- cahier D

649 1 8 14 19 27 31 30
5 12 21 28 32 39 18
SELECT

La météo
Aujourd'hui: Un peu de neige suivi d'un dégel
Minimum -4° Maximum -2°
Demain: Ensoleillé
DETAILS PAGE A2

La Presse
Dimanche

LE LAIT AU PLUS BAS PRIX

SAC DE 4 LITRES	POIRETTE	PLUPART DES CONCURRENTS	ÉCONOMISEZ
HOMO	3,40\$	3,92\$	0,52\$
2%	3,20\$	3,72\$	0,52\$

perrette

● MONTRÉAL, DIMANCHE 12 MARS 1989

105^e ANNÉE N° 140

62 PAGES, 6 CAHIERS

Abitibi-Témiscamingue: 55 cents
Extérieur de la ville de Québec (Région est): 65 cents
A domicile par porteurs: 60 cents
Îles de la Madeleine: 90 cents
Routes motorisées: 70 cents
50¢

Bonjour!

La personnalité de la semaine



B3 Jean-Claude Poitras

Sports

5
3

Sommaire

Annonces classées..... E 2 a E 7
Arts et spectacles informations..... D 1
ciné-horaire..... D 4
Bridge..... B 6
Décès..... E 8
Détente..... C 1
Feuilleton..... E 3
Horoscope..... E 4
La Jeune Presse..... C 7
Le monde..... B 8
Mots croisés..... C 9
Mot mystère..... E 5
Quoi faire aujourd'hui..... D 7



Marie-Eve
À QUI DE DROIT.
QUAND C'EST QU'ON AURA LES VERSETS SATANIQUES EN B.D. POUR LES ENFANTS?

La SSJB élargira le dialogue aux minorités

Parallèlement, le rapprochement avec Alliance Québec va continuer

MARIE-CLAUDE LORTIE

Le dialogue amorcé entre la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJB) et Alliance Québec continuera, mais son cadre devra s'élargir pour offrir aussi la parole aux minorités ethniques du Québec.

C'est ce qu'ont décidé hier par une très mince majorité, après un long et houleux

débat, les 176 délégués de la SSJB. Reunis en congrès annuel, ces délégués ont élu M. Jean Dorion président de l'organisme, qui succédera à Mme Nicole Boudreau.

M. Dorion entend aborder son mandat d'un an sous le signe de la continuité. C'est ce qu'il a déclaré. Il a cependant aussi précisé qu'il tiendrait sérieusement compte des appréhensions exprimées par les mem-

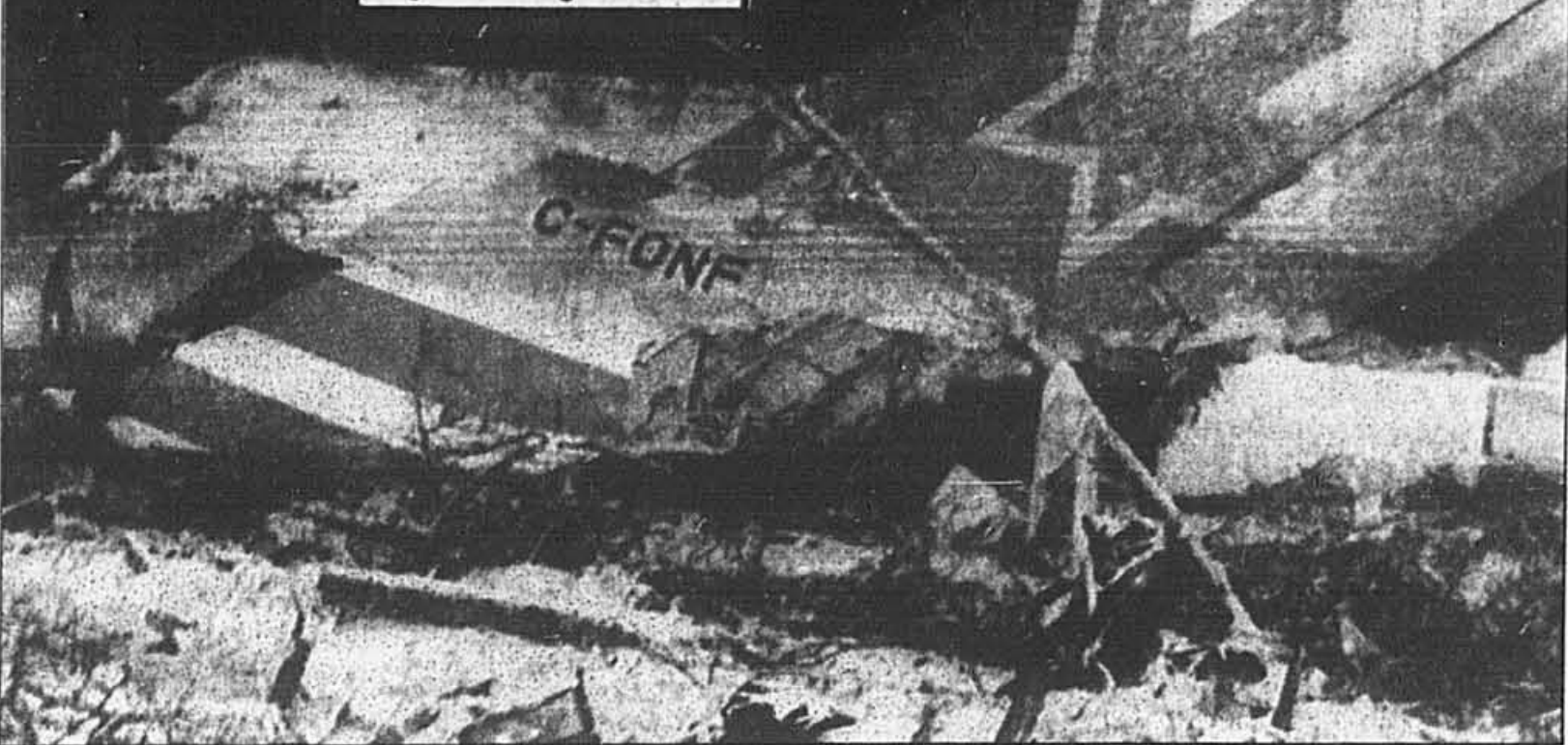
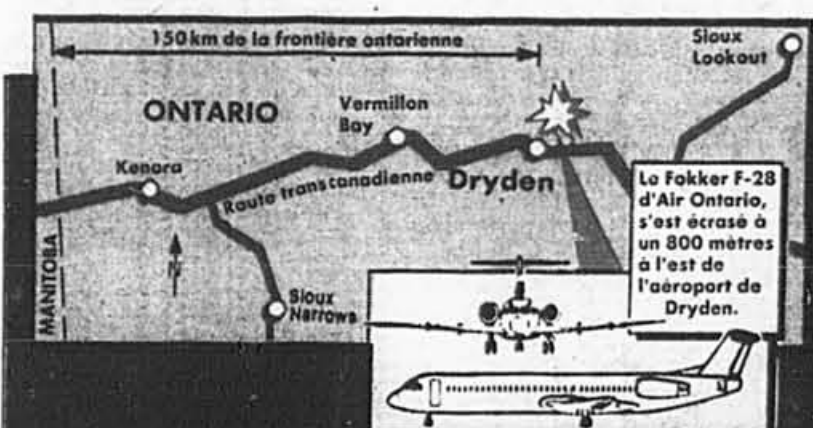
bres de la SSJB, face au dialogue avec le principal groupe de pression anglophone.

En outre, M. Dorion compte accorder la priorité à l'ouverture vers les communautés culturelles. « Il est fort compréhensible que les communautés soient inquiètes du questionnement public actuel sur la dénatalité et la langue. Il faut donc les rassurer. Notre message à leur égard n'est pas encore assez clair », a-t-il remarqué.

Elu peu avant 20 heures hier soir, au terme d'un congrès de deux jours où l'atmosphère a parfois été tendue et les échanges vifs, le nouveau président, un célibataire âgé de 46 ans, a défait le seul autre candidat sur les rangs, M. Jacques Thibodeau. M. Jean Saint-Amour avait retiré sa candidature vendredi soir.

Il a été impossible de connaître les chiffres de la victoire de M. Dorion.

VOIR SSJB EN A 2



La carcasse calcinée du Fokker-28 d'Air Ontario, qui s'est écrasé vendredi soir peu après avoir décollé de l'aéroport de Dryden, en Ontario, git au milieu de la forêt. La tragédie a coûté la vie à 24 personnes.

Air Ontario nie que l'avion était trop chargé

Le bilan de la tragédie de Dryden est de 24 morts et 45 blessés

d'après Presse Canadienne
DRYDEN, Ontario

À l'heure de la tragédie aérienne qui a fait 24 morts tout près de l'aéroport de Dryden, en Ontario, le vice-président d'Air Ontario, M. Paul McKnight, a déclaré que le Fokker-28 de sa compagnie qui s'est écrasé n'était pas trop chargé.

Il réfutait ainsi les affirmations de survivants de l'accident, qui ont soutenu hier que l'avion semblait manquer de puissance lors de son décollage au milieu d'une tempête de neige et qu'on l'avait allégé en retirant du carburant de ses réservoirs lors d'une escale.

Les sauveteurs ont poursuivi leurs recherches hier dans la neige épaisse et la forêt pour retrouver les corps de 22 des 24 victimes de

l'écrasement du bireacteur Fokker-28. Des hommes de la police provinciale ont retrouvé dix corps sur les lieux de la tragédie. Ils seront transportés lundi à Toronto pour autopsie et identification.

Une équipe d'une quinzaine d'experts du Bureau canadien de la sécurité aérienne sont arrivés sur les lieux pour déterminer les cau-

VOIR AIR EN A 2

Le juge Bienvenue ne croit pas que Lacroix ait vraiment pleuré

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le juge Jean Bienvenue, qui préside le procès du télévangéliste Pierre Lacroix, au Palais de justice de Québec, n'a pas cru que l'accusé ait vraiment sangloté ou pleuré, jeudi soir, lorsqu'il a été appelé à faire le récit d'une scène qui se déroulait sous la douche, en septembre 1987, dans une chambre du motel l'Ermitage de Sherbrooke.

« Il a semblé pleurer devant la cour, mais si j'avais vu des larmes, j'aurais inscrit dans mes notes que le témoin a pleuré. Et j'étais pas mal proche de la boîte aux témoins », a déclaré hier le magis-

trat, en résumant la preuve dans la deuxième partie de son adresse aux jurés.

Il était 20 h, hier soir, lorsque le banc des six femmes et six hommes a enfin été libéré pour dîner, après avoir écouté le juge donner ses directives et résumer la preuve durant près de huit heures, entrecoupées par la pause du midi.

Le jury a ensuite fait connaître son intention d'entreprendre ses délibérations à compter de 9 h 30, aujourd'hui, après un procès qui aura duré jusqu'ici 11 jours et au cours duquel 18 témoins, y compris l'accusé, ont défilé à la barre.

Les douze jurés devront prononcer un verdict unanime, sans quoi tout le procès sera à recom-

mencer avec d'autres jurés et devant un autre juge.

C'est lors de l'interrogatoire que lui faisait subir son avocat, jeudi soir, que Pierre Lacroix, 40 ans et père de quatre enfants, avait paru à tous éclater en sanglots, au point que l'état de bouleversement qu'il montrait avait conduit à une interruption de l'audience pendant une dizaine de minutes. Tout cela s'est produit au moment où il relatait son passage à Sherbrooke, en septembre 87, avec le témoin principal. Ils avaient occupé le même lit et, selon l'accusé, il ne s'y serait rien passé sinon que le témoin a chargé se serait colle contre lui. Le lendemain, au retour de l'émis-

VOIR JUGE EN A 2

Joyeux centenaire Mme Charron-Gagnon!



Mme Florida Charron-Gagnon

RAYMOND GERVAIS

« Ma maison n'est pas si grande, mais il y a de la place pour tout le monde ».

Cette phrase reflète bien la personnalité de Mme Florida Charron-Gagnon qui a fêté son 100^e anniversaire de naissance hier. En fait, Florida a eu 100 ans jeudi dernier, mais ce n'est qu'hier qu'elle a été fêtée par une centaine de parents et amis à la résidence pour personnes âgées qu'elle habite à Saint-Sauveur, dans les Laurentides.

Mme Charron-Gagnon n'est certes pas la seule à avoir 100 ans au Québec, mais elle y a passé les trois-quarts de sa vie et sa famille est une pionnière de Saint-Sauveur.

Son père y est né et son grand-

VOIR JOYEUX EN A 2

PARIS À PARTIR DE **349\$**
VOL ALLER-RETOUR
TAXES EN SUS

FLORIDE À PARTIR DE **199\$**
VOL ALLER-RETOUR
TAXES EN SUS
L'EUROPE CET ÉTÉ
NICE NANTES
TOULOUSE LONDRES

PERMIS DU QUÉBEC
NOUVELLES FRONTIÈRES
35 AUTRES DESTINATIONS À SUPERS PRIX
800 EST DE MAISONNEUVE (METRO BERRI)
288-4800

SUITE DE LA UNE



Clifford Lincoln

Lincoln rêve de réunir les écoeürés du débat linguistique

MARC DORÉ

Clifford Lincoln n'a pas abandonné l'idée de tenir un grand rassemblement populaire qui réunirait des Québécois « ordinaires » écoeürés par le débat linguistique.

Le travail de déblayage est fait, les contacts sont établis et l'organisation est prête, a indiqué hier le député libéral de Nelligan.

Mais l'ancien ministre montre des réticences à mettre son bateau à l'eau. « Je continue d'y réfléchir », a-t-il dit.

Il craint que ce rassemblement, qui suivrait celui qu'organise aujourd'hui le Mouvement du Québec français dans les rues de Montréal, ne soit perçu comme une réponse anglophone à cette manifestation d'appui à la Loi 101.

Or, par son geste, M. Lincoln voulait justement dépasser la polarisation de la société québécoise qui a suivi le jugement de la Cour suprême sur la Loi 101, le recours à la clause dérogatoire par le gouvernement Bourassa et l'adoption de la Loi 178 par l'Assemblée nationale, et les événements autour de l'incendie des locaux d'Alliance Québec.

« Mais je ne tiens pas à faire un rassemblement pour un rassemblement », précise-t-il.

C'est au cours d'une assemblée publique d'Alliance Québec, il y a un mois, à Pointe-Claire, que l'ancien ministre de l'Environnement devenu un héros chez les anglophones à la suite de sa démission du cabinet Bourassa en décembre, a lancé l'idée d'un rassemblement.

M. Lincoln s'était dit convaincu, à l'époque, que la querelle linguistique était l'affaire de groupes restreints, aussi bien chez les francophones que chez les anglophones, et que la vaste majorité de la population, qui avait déjà fait la preuve qu'elle était capable de vivre en relative harmonie, en avait assez du débat.

Le grand rassemblement auquel il pensait, pourrait se tenir au Forum, ou ailleurs, et réunirait plusieurs milliers de personnes, sans O Canada et sans Gens du pays, « pour célébrer les valeurs individuelles de notre société, une célébration d'individus non menés par un gouvernement, non encadrés par des partis politiques », avait-il déclaré alors.

SSJB

La SSJB élargira le dialogue aux minorités

frés officiels du scrutin, mais le candidat perdant a confié qu'il avait été battu par 87 voix contre 79.

M. Dorion ne semblait cependant pas inquiet des dissensions au sein de la société qui ont pu percer tout au long du congrès, particulièrement à l'ouverture et lors du vote à propos d'Alliance Québec. « Évidemment, l'une de mes premières tâches sera de solidifier l'unité de la société. Mais je crois que, en plus de tous les débats qui ont eu lieu durant ce congrès, il y a aussi eu de très nombreuses manifestations d'unité. Il suffit de compter combien de résolutions ont été prises à l'unanimité et combien de résolutions de félicitations à l'égard du travail de l'ancienne présidente ont été déposées », a commenté le nouveau président.

M. Jacques Thibodeau, pour sa part, s'est contenté de déclarer qu'il se rangeait du côté de la majorité, « même si le résultat des élections est malheureux et que les mêmes problèmes vont continuer ». Il a toutefois ajouté: « Vous savez, la démocratie est un système qui permet de mettre au pouvoir les gens que le peuple mérite. Il en est peut-être de même pour notre société. »

La présidente sortante, Mme Boudreau, a par ailleurs tenu à préciser qu'elle était très fière des membres de la société. « Ils ont élu le président de la continuité, c'est la confirmation du fait que notre action plaisait. Je comprends parfaitement en revanche que certains aient de vives réticences face au dialogue avec Alliance Québec; je comprends leur méfiance et je la respecte », a-t-elle commenté.

M. Dorion, qui a bénéficié d'une double formation de sociologue et de bibliothécaire, a été attaché politique dans le cabinet du ministre de l'Immigration ainsi que dans celui du ministre des Communautés culturelles. Il a aussi été agent de liaison avec les communautés au ministère des Communautés culturelles et de l'immigration.

Appel à la bombe

Un appel à la bombe vers 11 h 15 hier matin a forcé l'évacuation de la maison Duvernay, rue Sherbrooke, où se tenait le congrès de la SSJBM.

« There is a bomb in your building », a déclaré un mystérieux correspondant au téléphone. L'appel a été logé au bureau du Mouvement Québec français, situé à l'étage de la maison Duvernay. Ce regroupement — dont la SSJBM ainsi que de nombreux groupes syndicaux font partie — organise la marche de cet après-midi en faveur du respect intégral de la Loi 101. Le porte-parole du mouvement, M. Guy Bouthillier, qui était délégué au congrès de la SSJBM, ne semblait pas inquiet outre mesure. Mme Boudreau, quant à elle, fait remarquer que ce genre de menace était fréquent à la veille d'événements tel celui d'aujourd'hui. « La seule différence, c'est que d'habitude, on n'a pas besoin d'évacuer tous les délégués d'un congrès. »

Finalement, il n'y avait pas de bombe dans l'immeuble; c'était une fausse alerte.

MULRONEY

Mulroney accuse Trudeau d'avoir tout gâché

Mulroney — n'expriment que billesvesées.

Deux objectifs

M. Mulroney a rétorqué, samedi, qu'il avait toujours cru que la Constitution devait viser deux objectifs: l'unité nationale et la protection des droits fondamentaux. « La constitution de 1981-82 a fait ni l'un ni l'autre », estime M. Mulroney.

« Le Québec a été exclu et la plupart des droits fondamentaux (des Canadiens) ont été mis en péril à cause de la clause dérogatoire, incluse dans la Constitution

par M. Trudeau et ses collègues, à l'insistance des provinces. Voilà la raison de tout ce gâchis », explique le premier ministre. « L'Accord du Lac Meech constitue une tentative pour faire face à la réalité. Pensez-vous que le Canada pourrait survivre sans le Québec? »

« Croyez-vous, un seul instant, que M. Trudeau et ses collègues auraient procédé, en 1981-82, au rapatriement de la Constitution sans l'accord de Queen's Park (Législature ontarienne)? Pour moi, le Canada sans l'Ontario, ce n'est pas un pays. »

Pourquoi alors avoir rapatrié la Constitution sans l'accord du Québec?, a lancé M. Mulroney. Le Québec est tout aussi important et vital. »

AIR

Air Ontario nie que l'avion ait été trop chargé

ses de l'accident. Ils ont réussi à récupérer les deux boîtes noires qui devraient les aider dans leur travail.

L'appareil, qui devait rallier Winnipeg avec 69 passagers et membres d'équipage, s'est écrasé vendredi, peu après son décollage de Dryden, dans le nord-ouest de l'Ontario, entraînant la mort de 24 personnes; il y a 45 survivants.

Parmi les victimes se trouvent le capitaine George Morwood, 52 ans, de London, le copilote Keith Mills, 35 ans, de Thunder Bay, et l'hôtesse Katherine Say, 31 ans, de London. Une autre hôtesse, Sonia Hartwick, 26 ans, de Toronto, s'en est tirée indemne.

L'appareil a heurté la cime des arbres avant d'exploser, labourant la terre sur une longueur de 500 mètres. Il avait décollé durant une tempête de neige qui avait réduit la visibilité à moins d'un kilomètre.

« Nous n'avons vu que de la neige et des morceaux de métal projetés en l'air », a témoigné M. Danny Godin, un survivant.

« Le Fokker », a-t-il expliqué, « s'est brisé. La plupart des gens hurlaient et s'enfuyaient, s'enfonçant dans la neige épaisse, parfois sans chaussures ni manteaux », avant d'être évacués par les premières équipes de secours arrivées sur motoneige. Il a fallu des tronçonneuses et des véhicules chenillés aux sauveteurs pour accéder au lieu de l'accident.

Des 47 survivants hospitalisés peu après la catastrophe, deux sont décédés hier. Sept personnes demeuraient dans un état grave, selon la police. Les blessés souffrent principalement de fractures et de brûlures et se trouvent en état de choc.

Sur les lieux de l'écrasement, où persistait une forte odeur de carburant, plus d'une trentaine d'enquêteurs se déplaçaient avec peine dans l'épaisse neige, afin de jalonner méticuleusement chaque endroit où ils retrouvaient un cadavre ou une partie de corps humain. D'autres spécialistes avaient la tâche de photographier l'épave calcinée de l'appareil et les débris dispersés sur une distance de 500 mètres.

C'est vers 16h30 HNE que les policiers ont transporté vers la patinoire intérieure locale, transformée en morgue provisoire, les deux premiers corps retirés des décombres.

Les boîtes noires retrouvées par les enquêteurs étaient calcinées et endommagées, mais les porte-parole du Bureau de la sécurité aérienne ont exprimé l'avis que leur contenu — les paramètres de vol et l'enregistrement des conversations de l'équipage — était intact.

D'après des témoins, l'écrasement s'est produit à environ 800 mètres de l'extrémité de la piste. « On pouvait voir de la fumée à trois kilomètres de distance », a déclaré Jacqueline Saville, directrice de l'hebdomadaire Dryden Observer. »

JUGE

Le juge Bienvenue ne croit pas que Lacroix ait vraiment pleuré

sion de télévision « Mongrain de sel », son jeune compagnon, alors marié, l'avait rejoint sous la douche, l'avait enlacé mais lui, ne l'avait pas repoussé. Selon l'accusé, il ne serait rien passé d'autre; il a pleuré et c'est à ce moment qu'il a, selon toute apparence, perdu contenance en cour.

Plus tôt, en matinée, le juge Bienvenue, comme les avocats l'avaient aussi fait la veille, a insisté fortement sur l'élément capital que constitue la crédibilité à accorder aux témoins et à leur déposition. L'accusé, comme on l'a vu, contredit tous les passages à caractère sexuel, dans le témoignage fait contre lui par le jeune homme de 22 ans cité par la Couronne.

« Ces deux dépositions sont contradictoires quant à cet aspect. Les deux témoins ne peuvent avoir dit la vérité. Il vous appartient d'établir lequel a menti sous serment devant vous », a souligné le juge.

« Vous pouvez croire ou rejeter un témoignage ou un autre, vous pouvez le croire ou ne pas le croire en partie ou en entier et vous n'êtes pas obligés de tenir compte de tous les témoignages non plus. Devant les contradictions flagrantes, vous avez à vous décider si certains propos sont cor-

borés par d'autres ou appuyés par des éléments de la preuve indirecte », a précisé le président du tribunal.

Le juge Bienvenue a indiqué que la Couronne, représentée par Me Alain Gaumont, avait pour fardeau de prouver, hors de tout doute raisonnable, deux éléments essentiels pour que l'on considère qu'il y a eu crime. « Ces deux éléments sont en premier l'acte, et en second lieu l'intention. Il faut un acte coupable, qui est défendu par la loi, et il faut une intention criminelle qui est défendue par la loi », a-t-il expliqué.

Soulignant que le Code pénal ne définissait pas la grossière indécence, le juge en a proposé plusieurs définitions dont celle-ci: « Il s'agit d'une conduite contraire aux standards de moralité et de décence, selon les concepts de la morale en usage dans notre pays, à l'époque des crimes reprochés. »

Le magistrat a ensuite précisé que le doute raisonnable, qui doit bénéficier à l'accusé, doit être un doute sérieux, réfléchi, pensé, et non pas frivole, fantaisiste, capricieux ou celui de quelqu'un qui ne sait pas se brancher.

« Le doute raisonnable, c'est le doute de la raison, qui fait suite au raisonnement et à la discussion pondérée, qui demeure dans l'esprit, qui dérange l'esprit une fois qu'on a analysé la force probante de deux points de vue qui s'affrontent. Le doute raisonnable, c'est celui qui retient un individu, qui résiste à l'analyse sérieuse et honnête, qui empêche de manger, qui empêche d'arriver à une conclusion ferme. Si c'est ce doute-là que vous avez, vous devez acquitter l'accusé », a dit le juge, ajoutant que dans le cas contraire, le jury devait rendre un verdict de culpabilité.

Il a énoncé quelques critères pour juger de la crédibilité des témoignages ou des témoins: la vraisemblance, le comportement d'un témoin, et l'intérêt qui peut le pousser à témoigner d'une façon plutôt que d'une autre. »

JOYEUX

Joyeux 100e Mme Gagnon!

père avait été un des premiers habitants du village fondé autour de 1847 et devenu aujourd'hui un grand centre touristique spécialement pour le ski.

D'ailleurs, Mme Charron-Gagnon devient nostalgique quand elle parle du Saint-Sauveur de son enfance.

Je regrette le bon vieux temps, « lorsque j'avais 15 ans, il n'y avait que 47 maisons dans le village, les rues étaient en terre battue, les habitants devaient trimer dur pour vivre, il n'y avait presque pas de culture, on vivait de la forêt, mais c'était beau comparativement à aujourd'hui », déclare la centenaire.

« La ville a poussé trop vite, c'est plein d'étrangers maintenant », a ajouté Mme Charron-Gagnon.

La centenaire a passé 73 ans de sa vie à Saint-Sauveur. Elle s'est expatriée à Montréal à l'âge de 20 ans pour gagner sa vie dans une manufacture de chaussures. Elle a d'ailleurs toujours travaillé dans l'industrie de la chaussure: d'abord à leur fabrication dans une usine de Montréal, ensuite à la confectionnerie de son mari, puis dans la vente de chaussures pour enfants.

À l'âge de 47 ans, Mme Charron-Gagnon est retournée vivre dans son village natal avec son mari qui était cordonnier. Le couple y a tenu une boutique durant quelques années, puis Mme Charron-Gagnon a ouvert un magasin de chaussures. Elle a eu ce commerce durant une douzaine d'années avant de le vendre.

Assise sur un fauteuil parmi ses souvenirs et les nombreuses cartes de souhaits qu'elle a reçues dans sa chambre de la Villa du Vieux Sapin, où elle vit maintenant depuis six ans, Mme Charron-Gagnon n'en revient toujours pas que La Presse se soit déplacée pour venir lui souhaiter bonne fête.

« Je ne mérite certainement pas tous ces honneurs, dit-elle. J'ai reçu une lettre du gouverneur général du Canada, Mme Jeanne Sauvé, du premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, de Sa Majesté la reine Elisabeth II et aujourd'hui, je dois recevoir une lettre du pape Jean-Paul II, il y a certainement beaucoup de travail de mes neveux et de mes nièces là-dessous », déclare-t-elle.

Hier, il n'y avait pas que La Presse qui s'était déplacée pour venir souhaiter Bonne Fête à Mme Charron-Gagnon; le maire de Saint-Sauveur, M. Georges Filion; l'évêque de Saint-Jérôme, Mgr Charles Valois; le député fédéral du comté M. Georges Viens et M. Paul-André Forget, député provincial, étaient tous présents pour offrir leurs meilleurs vœux à la sympathique centenaire.

Mme Laurina Bourdage-Desjardins, la directrice du foyer Villa du Vieux Sapin, a organisé hier un souper et une fête en l'honneur de Mme Charron-Gagnon.

« En vingt-cinq ans d'existence, c'est la première fois qu'une de mes pensionnaires fête son centième anniversaire de naissance, on ne pouvait pas passer ça sous silence », a déclaré Mme Desjardins. »

Les journalistes devraient être surveillés et réprimandés par une corporation

- Me Julius Grey

MARC DORÉ

Les journalistes devraient être surveillés par une corporation professionnelle qui pourrait sévir contre les reporters dont le travail n'est pas conforme à un minimum de règles éthiques, a suggéré hier un avocat spécialisé dans les questions des droits et libertés.

Mais l'établissement de ces règles pose un problème et au bout du compte, on ne peut s'appuyer que sur le bon sens, a reconnu Me Julius Grey, qui participait à un débat organisé par le Centre du journalisme d'enquête sur la couverture journalistique dans l'affaire de l'incendie des locaux d'Alliance Québec.

L'avocat montréalais représente les intérêts d'Alliance Québec, dont le président Royal Orr a intenté des poursuites de \$400 000 contre le Journal de Montréal et contre Télé-Métropole, respectivement.

M. Orr, qui quitte ces jours-ci la présidence du lobby anglophone, reproche à ces médias d'avoir terni sa réputation dans des reportages qui faisaient de lui le principal suspect dans l'incendie criminel qui a détruit les locaux de l'organisme, le 30 décembre 1988.

La police n'a porté aucune accusation contre lui; elle n'a d'ailleurs effectué aucune arrestation relativement à cette affaire.

La suggestion de Me Grey n'a pas recueilli beaucoup d'appuis parmi la cinquantaine de journalistes présents, manifestement rebelles à toute forme de contrôle extérieur.

Mais le problème que pose aux journalistes le recours aux sources confidentielles a provoqué un débat parfois animé, les participants cherchant à répondre à deux questions: peuvent-ils utiliser les sources confidentielles, et a-t-on le droit de rendre public le nom d'une personne que la police considère suspecte, mais qui n'est pas accusée?

Sur la première question, il semble y avoir consensus. Les fuites sont nécessaires dans les médias, a dit Jacques Guay, professeur de journalisme à l'université Laval, et à plus forte raison quand on travaille dans des domaines (police, fonction publique) où l'information ne circule pas beaucoup vers l'extérieur.

Selon lui, l'origine d'une information importe peu, en au-

tant que le journaliste est conscient des intérêts que peut avoir sa source, et qu'il traite cette information avec la rigueur nécessaire.

On a bien souligné le danger de se fier à des sources anonymes, mais à vouloir éliminer les risques que court l'information, « on risque de baillonner la liberté d'information », a dit le rédacteur en chef du Journal de Montréal, Raymond Tardif.

Quant à Julius Grey, il s'est dit d'accord avec l'utilisation de sources confidentielles, donnant l'exemple du scandale du Watergate, qui n'aurait sans doute pas été possible sans leur existence.

Mais la question d'identifier un suspect à partir des informations fournies par la police et avant évidemment que des accusations ne soient portées contre lui, a provoqué quelques échanges acérés.

« Quand une accusation qui paraît farfelue, est portée contre une personne de bonne réputation et quand cette accusation fait l'affaire de bien du monde, il faut faire attention », a lancé Julius Grey, en faisant allusion à l'affaire Royal Orr.

L'avocat ne croit quand même pas qu'il faille ériger en règle absolue le fait de taire le nom d'un suspect: c'est une question de bon sens, a-t-il répété.

Il a d'ailleurs reçu l'appui du vice-président, Information et Affaires publiques, de Télé-Métropole, Guy Crevier, qui s'est dit partisan de la plus grande ouverture possible dans l'information qui concerne les affaires judiciaires.

M. Crevier estime qu'on a fait beaucoup de battage autour de cas comme celui de Royal Orr ou, auparavant, celui du président de la CSN, Gérald Larose.

« Mais on peut trouver dans les médias trois ou quatre cas d'atteinte à l'éthique par semaine et personne n'en parle », parce que les personnes qui en sont victimes ne sont pas connues ou n'ont pas les moyens de se défendre, a-t-il constaté.

Jacques Guay s'est posé en défenseur du processus judiciaire: pas question de dévoiler les noms des suspects, pas question non plus de faire des procès parallèles dans les médias. « Je crois à la règle du sub judice, je crois qu'il faut laisser aux tribunaux la chance de se rendre au bout du processus judiciaire, quitte à critiquer après. »

L'absence de chroniqueurs à l'environnement déplorée

MARC DORÉ

La loi d'accès à l'information fédérale est très utile... aux entreprises qui s'en servent pour faire de l'espionnage industriel.

Près de la moitié des quelque 7000 demandes formulées en vertu de la loi ont en effet été faites par des compagnies, a indiqué hier Mme Inger Hansen, commissaire à l'accès à l'information, au cours d'un colloque organisé par le Centre pour le journalisme d'enquête.

Les journalistes, qui faisaient bon an mal un environ 20 p. cent des demandes d'informations, en ont fait moins de 10 p. cent l'an dernier.

Le nombre de demandes provenant de journalistes a diminué en chiffres absolus, passant de 1088 en 1986-87, à 678 en 1987-88, en même temps que la proportion de demandes provenant d'eux allait en baissant.

Selon Mme Hansen, les journalistes semblent découragés par la nécessité de tenir des dossiers et d'entreprendre des démarches qui sont parfois longues et difficiles.

À Québec, environ 18 p. cent des demandes faites à la Commission d'accès à l'information proviennent de journalistes, a indiqué une représentante de la Commission, Carole Wallace.

Prochaine catastrophe

D'autres désastres écologiques comme celui de Saint-Basile sont susceptibles de se produire au Québec.

Et Daniel Greene, du groupe écologiste SVP, prévoit que le prochain Saint-Basile impliquera un pétrolier dans le fleuve Saint-Laurent.



Mme Inger Hansen

M. Greene, qui participait au colloque organisé par le CJE, a indiqué que les médias québécois, surtout les francophones, se ressentent de l'absence de chroniqueurs permanents à l'environnement.

De son côté, l'ancien ministre de l'Environnement, Clifford Lincoln, a déclaré que Saint-Basile avait permis au Québec de mieux se préparer pour faire face à des désastres écologiques.

Mais la situation est loin d'être parfaite, selon l'ancien ministre, qui craint quant à lui, un désastre écologique que provoquerait l'incendie de transformateurs électriques dans le métro.

LA MÉTÉO

Table with weather forecasts for Québec and Canada, including temperature ranges and conditions.

Table with weather forecasts for États-Unis and les capitales, including temperature ranges and conditions.

La Quotidienne Tirage d'hier à trois chiffres 852 à quatre chiffres 5057

10-7-01 Dimanche 12 mars 1989

Des serres empoisonnent le Québec

On y brûle « illégalement » des huiles usées qui contiennent des déchets toxiques dépassant jusqu'à plus de cinq fois les normes prescrites

ANDRÉ BÉLANGER
collaboration spéciale

■ Après l'accident de Saint-Basile et les pneus de Saint-Amable, les huiles usées viennent s'ajouter à la longue liste des déchets toxiques dont le ministère de l'Environnement du Québec n'a pas le contrôle. Un peu partout au Québec, des serres brûlent des huiles usées pouvant contenir plus de cinq fois les normes permises de plomb sans que le ministère n'en sache rien.

Pour la première fois au Québec, une serre est poursuivie pour avoir enfreint le Règlement sur les déchets dangereux. Le 11 janvier, la compagnie « Les Serres hollandaises », située près de Napierville, était accusée par le ministère de l'Environnement du Québec d'avoir entreposé, transporté et brûlé illégalement des déchets dangereux durant l'hiver 1987-88. Son délit: avoir brûlé des huiles usées contenant des produits toxiques illégaux et avoir dépassé les normes prescrites par le Règlement sur les déchets dangereux.

D'après M. René Perrault, agent d'information au ministère de l'Environnement, le cas des Serres hollandaises est unique au Québec. Les serres, détiennent un permis du ministère pour chauffer avec des huiles usées et sont soumises à des normes très sévères sur le plomb, le cadmium, le chlore, l'arsenic, produits qu'on retrouve couramment dans l'huile usée.

Pourtant, une enquête faite auprès de plusieurs serristes de la région de Montréal révèle qu'il n'y a à peu près aucune serre au Québec qui respecte les normes du ministère de l'Environnement. Des serristes ont même reconnu qu'ils n'avaient jamais fait analyser les huiles qu'ils brûlaient. Plusieurs ignoraient d'ailleurs qu'il est obligatoire d'obtenir une copie du résultat de l'analyse de l'huile avant de la brûler. Cette analyse doit être produite par la compagnie qui livre l'huile.

À ce sujet, M. Perrault reconnaît qu'il n'y a pas d'échantillonnage des huiles à chaque livraison puisque la composition des huiles à moteur est « connue » et que les normes sont de toute manière respectées.

Cependant, l'analyse d'un réservoir d'huile usée recueillie le 2 février par Huile Canada, compagnie spécialisée dans le recyclage de l'huile usée, donne un taux moyen de plomb de 562 ppm (parties par million). Il s'agit de cinq fois plus de plomb que la limite de 100 ppm permise par le ministère de l'Environnement.

Selon M. Sheldon Brontman, chimiste en chef de la compagnie, ces taux sont régulièrement mesurés dans les huiles qu'ils recyclent. Même son de cloche de la part de M. Gilles Bernardin, de la compagnie Ciment Saint-Laurent, qui détient un permis pour brûler de l'huile usée. « On doit refuser une bonne partie de l'huile qui nous est livrée parce qu'elle contient souvent autour de 500 ppm. L'huile usée ne représente

pas plus de 4 à 5 p. cent du combustible utilisé par la cimenterie parce que l'huile qu'on reçoit contient couramment plus de 500 ppm de plomb. »

Selon M. Marc Baril du répertoire toxicologique de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), le plomb chauffé à basse température sera presque entièrement emporté dans la fumée et se déposera sur le sol environnant. On sait que le plomb chez l'être humain affecte le système nerveux, les reins, le système digestif et peut avoir des effets tératogènes. Dans le *Petit Robert*, tératogène signifie: « qui par son action sur l'embryon, peut produire un monstre. » De plus, l'avis de M. Baril, il est très difficile de prévoir les effets de la combustion de tous les produits toxiques contenus dans les huiles usées. On ne connaît à peu près rien à ce sujet.

À Montréal, les Serres de Longue Pointe brûlent entre 60 000 et 80 000 gallons d'huile usée par année, soit plus d'un quart de million de litres d'huile. Pourtant, le service de l'environnement de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) n'a jamais fait d'étude sur les émanations de plomb en provenance des serres de Longue Pointe. Pour M. Fernand Cadieux, directeur-adjoint de ce service, il est du ressort du ministère de l'Environnement de s'assurer que les normes sur les huiles usées soient appliquées.

Le ministère n'a aucun inspecteur affecté spécifiquement au dossier des serres. Il n'a qu'un

seul moyen à sa disposition pour obliger les serristes à respecter ses normes environnementales. Il exige des compagnies qui livrent de l'huile usée qu'elles obtiennent un permis de circulation émis par lui. Les livreurs doivent produire une analyse de l'huile et indiquer quels produits toxiques sont présents dans l'huile et en quelle quantité. Or, au ministère de l'Environnement, on reconnaît que cette disposition n'est pas connue de bien des serristes.

M. Arthur Dubé, vice-président de la Fondation québécoise en environnement, travaille au dossier des huiles usées depuis plus de trois ans. Selon lui, au ministère de l'Environnement du Québec, « on connaît le problème de A à Z, aussi bien qu'on connaissait celui de BPC avant l'accident de Saint-Basile-le-Grand. Les fonctionnaires du ministère ne veulent pas l'attaquer de front. Ils dorment sur le dossier. »

M. Dubé attend depuis deux ans une réponse aux 25 propositions qu'il a soumises au ministère au sujet des huiles usées. Il a entre autres proposé l'instauration d'une « charge-consigne », un peu l'équivalent de ce qui est accordé sur les bouteilles de bière consignées.

Il existe actuellement des solutions technologiques fiables et efficaces pour disposer des huiles usées. On peut les brûler à haute température dans les cimenteries, ou les recycler pour les revendre. Selon M. Dubé, il ne manque que la volonté politique de les appliquer.



Un piéton a été tué par une voiture alors qu'il traversait le boulevard Métropolitain en fin de soirée, vendredi.

Déjà 4 morts accidentelles

■ Quatre personnes sont mortes dans des accidents de la circulation et de motoneiges, depuis le début du week-end.

Un des deux piétons qui tentaient de traverser l'autoroute Métropolitaine a été happé par une voiture et est mort sur le coup, vendredi vers 22 h. Il était âgé de 37 ans.

Un autre piéton, Reynald Brillant, a été frappé mortellement par une voiture sur le

chemin Rochefort, à Rédemption, dans les Laurentides.

Un jeune Américain de 22 ans, Richard Shork, est mort en heurtant un arbre à bord de sa motoneige, à Saint-Côme de Beauce, vendredi à 20 h.

Finalement, un motoneigiste de Baie-Comeau, celui-là âgé de 57 ans, a perdu la vie au lac Nouvelle, non loin de Baie-Comeau. Il a été heurté par une autre motoneige après être tombé de la sienne.

La terre tremble encore dans Charlevoix

Presse Canadienne
LA MALBAIE

■ Pour une seconde fois en moins de 48 heures, un tremblement de terre a surpris dans leur sommeil les citoyens de Charlevoix. Le séisme, d'une magnitude de 4,4 sur l'échelle de Richter, n'a provoqué aucun dégât, mais a été suffisamment puissant pour alimenter de plus belle les conversations sur ce qui peut bien se passer dans les entrailles de cette région.

Joint hier midi à Ottawa, Maurice Lamontagne, sismologue à la Commission géologique du Canada, a indiqué que l'épicentre de ce nouveau soubresaut, survenu à 3 h 31, hier matin, se situait presque exactement au même endroit que celui de jeudi, soit à une dizaine de kilomètres sous le Saint-Laurent, à la hauteur de Saint-Fidèle.

La secousse tellurique a duré entre 20 et 30 secondes et a été ressentie jusque dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le tremblement de terre de jeudi matin avait atteint une magnitude de 4,3 et, encore là, aucun dégât n'avait été signalé.

Prudent, à l'image des hommes de science, M. Lamontagne refuse de voir dans ce regain d'activité de la croûte terrestre le signe avant-coureur d'un séisme comparable à celui du 25 novembre.

« Deux tremblements de terre aussi rapprochés dans le temps, ça sort de l'ordinaire, explique-t-il. Habituellement, ce sont des événements isolés, séparés de plusieurs mois. Il faut néanmoins faire très attention. Ce n'est pas nécessairement annonciateur d'une secousse plus importante. Je ne crois pas qu'il faille s'inquiéter, même si personne n'est habilité à faire des prédictions. »

Selon le scientifique, les deux secousses sont sûrement reliées entre elles. Cependant, « j'hésiterais à les appeler des répliques » du tremblement de terre de novembre.

« Nous gardons un oeil attentif sur la sismicité de cette région, » ajoute M. Lamontagne.

Gens inquiets

Hilarion Bergeron, de Saint-Hilarion, qui, depuis quatre ans, garde chez lui l'un des huit sismographes de la Commission géologique disséminés dans Charlevoix, a été réveillé par la secousse d'hier matin. Sans vouloir dramatiser la situation, il avoue toutefois que plusieurs personnes de la région nourrissent des craintes.

« Il y a des gens qui prennent panique dès qu'ils entendent un bruit suspect. Ils m'appellent tout de suite pour savoir si le sismographe a enregistré quelque chose. Moi-même, à venir jusqu'au 25 novembre, je n'étais pas inquiet, mais maintenant, j'avoue que ça fait réfléchir... »

Un comptable saguenéen prétend pouvoir prévoir les séismes à l'avance

YVES BOISVERT

■ Un comptable agréé de Saint-Félicien, au Lac Saint-Jean, M. Philippe Routhier, 57 ans, affirme avoir mis au point une méthode pour prévoir les tremblements de terre plusieurs semaines à l'avance.

M. Routhier, qui s'intéressait depuis des années aux phénomènes atmosphériques, a été fortement ébranlé par le tremblement de terre du 25 novembre dernier: « J'avoue que j'ai eu peur. »

Pour s'aider à dormir tranquille, il a fait dévier ses recherches de salon vers la géophysique et commencé à étudier les tremblements de terre. À force de ruminations et de compilations de statistiques, M. Routhier en serait venu à mettre au point une méthode « infallible » de prévision des séismes.

« J'ai un score de cinq sur cinq, affirme le comptable. J'ai

plusieurs témoins. » Mais avant de livrer son secret à la communauté scientifique — il n'a pas voulu nous le communiquer —, M. Routhier désire raffiner sa technique et obtenir des « preuves » supplémentaires.

Quoi qu'il en soit, le scientifique du dimanche prévoit un séisme dont la magnitude se situera entre six et sept degrés à l'échelle Richter — qui en compte neuf — dans la Baie des Chaleurs, pour demain ou mardi tout au plus. Il pourrait être ressenti au nord jusqu'à Trois-Pistoles, à l'ouest jusqu'à Baie-Comeau, à l'est dans toute la péninsule gaspésienne et au sud jusqu'aux États-Unis.

« Ça va brasser, mais il n'y aura pas de dommages, un peu comme au Saguenay. Je ne dormirais peut-être pas bien si j'étais un Acadien, mais je ne bougerai pas, il n'y a pas de danger », dit M. Routhier, selon qui la part de l'intuition n'est pas négligeable dans cette méthode.



Un employé de l'expédition de La Presse dirige une pile d'exemplaires de The Gazette vers les chutes menant aux camions de livraison. La Presse a imprimé 184 000 exemplaires du quotidien anglophone hier soir, à la suite d'une interruption du courant électrique au journal The Gazette.

La Presse au secours de The Gazette

RAYMOND GERVAIS

■ En raison d'une panne majeure d'électricité survenue à ses ateliers durant la nuit de vendredi à samedi, une bonne partie du tirage de l'édition de samedi du quotidien anglophone The Gazette a été imprimée par La Presse, en catastrophe.

En définitive, quelque 184 000 exemplaires de The Gazette ont été imprimés sur les rotatives de La Presse. L'impression, qui a débuté à 9 h 20 hier matin, s'est terminée à 14 h, ce qui a ajouté environ huit heures à l'heure de sortie habituelle du quotidien anglophone, le samedi.

« Mais le principal était de le sortir », a déclaré M. Bob Williams, assistant-directeur du service de la production à The Gazette.

Les presses du quotidien anglophone tournaient à plein régime dans la nuit de vendredi à samedi quand, subitement, vers 3 h, tout s'est arrêté.

Le bris d'un câble principal d'électricité, situé à proximité de l'immeuble de The Gazette, rue Saint-Antoine, semble avoir causé la panne qui a, du reste, plongé dans le noir plusieurs édifices à bureaux environnants, durant près de douze heures.

Vers 4 h 10 samedi matin, les dirigeants de The Gazette ont frappé à la porte du quotidien de la rue Saint-Jacques demandant si La Presse pouvait imprimer leur journal.

Comme il est de mise entre les journaux de s'entraider quand le malheur frappe, le vice-président à la Production du journal La Presse, M. Jacques Vallée, a accepté d'imprimer The Gazette une fois l'impression de La Presse terminée.

« Nos employés ont dû appor-



Photographiés devant l'immeuble de La Presse, MM. Bob Richardson et Bob Williams, respectivement directeur général et directeur-adjoint de la production au journal The Gazette, étaient très heureux hier, malgré tout, que leur journal ait pu être publié grâce à La Presse.

ter certaines modifications aux films de The Gazette avant de pouvoir les faire parvenir à la photogravure et ensuite aux pressiers, mais tout s'est bien déroulé et les employés de La Presse qui venaient de terminer leur quart normal, ont tous accepté de prolonger leur journée de travail afin de permettre à The Gazette d'être publié », a déclaré M. Vallée.

De son côté, M. Bob Richardson, directeur général de The Gazette a tenu à souligner, d'une part, l'étroite collaboration qu'il a reçue de La Presse et, d'autre part, la qualité d'impression du journal.

« Nous étions en pleine impression et seulement 106 000 exemplaires étaient sortis quand la panne a débuté; sans La Presse, notre édition du samedi était foutue », a déclaré le directeur général.

Selon lui, The Gazette est alimentée en électricité par deux gros câbles d'Hydro-Québec, dont l'un sert de bouée de sau-

vetage en cas de panne, mais il y a trois semaines, le câble principal a été sectionné au cours de travaux de construction effectués non loin de l'immeuble du journal. The Gazette s'en est remis aux bons soins du câble d'urgence, mais pour une raison encore obscure, ce câble a subitement perdu toute son énergie au beau milieu de la production.

Il y a huit ans, The Gazette avait dépanné La Presse à la suite d'un incendie qui s'était déclaré dans une des rotatives du journal. « La Presse n'a fait hier que rendre la pareille à The Gazette », a ajouté M. Vallée.

Le courant ayant été rétabli hier après-midi au quotidien anglophone, l'édition dominicale du journal ne devrait pas être perturbée. Néanmoins, des mesures ont été adoptées entre les deux quotidiens afin d'assurer la parution du journal dans le cas où surviendrait une seconde panne d'électricité.

Le pont Jacques-Cartier risque d'être perturbé

■ Les automobilistes qui comptent emprunter le pont Jacques-Cartier en direction de Montréal devront se méfier car la circulation pourrait être ralentie à l'heure du dîner.

Un groupe de manifestants doit en effet quitter le parc Saint-Charles, à Longueuil, vers 11 h 30, pour rejoindre les marcheurs pour un Québec français au parc Lafontaine, à Montréal.

Selon l'un des organisateurs de la marche, les marcheurs occuperont une des voies du pont, peut-être deux, s'ils sont assez nombreux. Mais le pont restera ouvert à la circulation.

Le rassemblement se fait au parc Saint-Charles à 10 h 30.

Les organisateurs attendent entre 2 000 et 3 000 personnes

«Enfantillage» de cégépiens

■ Une dizaine de jeunes du cégep du Vieux-Montréal ont occupé pendant 24 h les locaux du ministre de l'Énergie et député de Mont-Royal, M. John Ciacchia, sur le boulevard Laird, à Mont-Royal. L'occupation a pris fin à 13 h hier après-midi. Le responsable du groupe a obtenu un entretien téléphonique avec le ministre en après-midi vendredi. Il s'agit de Stéphane Goulet, le même qui s'était rendu célèbre en allant se faire geler sur la croix du mont Royal, le lendemain du jugement de la Cour suprême sur la Loi 101, en décembre dernier. Le groupe réclamait l'abrogation de la Loi 178 et un renforcement de la Loi 101 telle qu'elle était avant le jugement de la Cour suprême. Au téléphone, le ministre a qualifié l'opération d'« enfantillage » et demandé aux manifestants de quitter les lieux. Après avoir parlé au ministre, Goulet voulait parler au premier ministre ou à Claude Ryan, mais sans succès. Après cette occupation, les cégépiens se sont rendus protester devant le bureau du premier ministre. Ils comptent bien être de la marche organisée par le Mouvement Québécois français, cet après-midi.

Les étudiants du Collège Lasalle se manifestent

■ Les étudiants du Collège Lasalle, qui n'ont pas de cours depuis le début du mois, sont convoqués à une assemblée générale d'information à 7 h, demain matin. Les professeurs du collège négocient à l'heure actuelle leur première convention collective. Ils font la grève depuis deux semaines pour obtenir la parité salariale avec leurs collègues des cégeps publics. Par ailleurs, l'administration a décrété un lock-out vendredi. Une manifestation étudiante suivra la réunion, à 8 h, pour soutenir contre la grève et le lock-out.

Au péril de sa vie, un juge chilien mène des enquêtes sur plusieurs cas de torture

MARIE-CLAUDE LORTIE
ET YVES BOISVERT

■ Reprimandé, traqué, menacé de mort, un juge chilien enquêtant depuis quelques années sur de nombreux cas de torture dans son pays, a été invité par l'Association américaine des juristes (AAJ) à venir témoigner de son expérience au Québec.

Le juge René Garcia Villegas, de la Cour criminelle de Santiago, âgé de 71 ans, rencontra hier la presse montréalaise avant d'avoir un entretien avec le juge en chef du Québec, M. Claude Bisson, de la Cour d'appel, ainsi que d'autres collègues québécois. Ce week-end, dans le cadre de la conférence de l'AAJ, à la Maison du Barreau de Montréal, M. Villegas participera à un atelier sur la garantie des droits fondamentaux de la personne.

Appuyé par de nombreux orga-

nismes internationaux, dont Amnesty Internationale, ce juge a entendu en 1988 seulement une quarantaine de plaintes formelles logées par des victimes de torture ou leur famille.

Dans ses recherches, le juge Villegas en est arrivé à la conclusion que la CNI — la police secrète du régime Pinochet — soumet ses détenus « à de terribles tortures », mais aucune accusation n'a été déposée parce que, écrit l'AAJ, « il est reconnu que la justice militaire chilienne ne châtie pas les membres des forces armées et que les recours des victimes pourrissent sur des tablettes poussiéreuses. »

En faisant appel à divers organismes internationaux pour recevoir de l'appui et faire débloquent ses recherches, le juge s'est cependant placé dans une situation périlleuse. Il fut l'objet de représailles « administratives » et reçut des

menaces de mort... que les auteurs prenaient bien soin de faire parvenir à sa femme: « Ils travaillent comme la Gestapo! » Les menaces étaient si sérieuses, qu'il a fallu que des personnes armées gardent sa maison et l'accompagnent dans ses déplacements.

Les autorités chiliennes n'ont guère prisé la nature du travail de M. Villegas, mais encore moins ses nombreuses déclarations publiques sur la pratique systématique de la torture au Chili dans des entrevues accordées à des médias étrangers.

Il faut dire que ces déclarations ont eu un grand retentissement international: les Nations Unies et l'Organisation des États Américains ont réprimandé le gouvernement chilien par la suite.

Aujourd'hui, malgré tout l'appui international dont il bénéficie et malgré le scandale politique que provoquerait la mise en danger de sa vie, M. Villegas juge sa position encore « très précaire », entre autres à cause des sanctions disciplinaires à répétition dont il est l'objet et qui sont passées à deux doigts de le bannir de la magistrature.

A-t-il peur?

« Je vis avec ce fantôme depuis trois ans. La première journée où j'ai reçu des menaces, oui, j'ai eu peur. Mais je me suis vite dit ceci: j'ai juré de faire respecter la loi et de la respecter moi-même, et le Code pénal interdit la torture; ensuite, un juge a le devoir d'enquêter sur les faits et d'identifier les coupables; et finalement, je me suis rappelé tous ces gens, dehors, qui ont confiance en moi, et dont un parent a été assassiné, torture

ou emprisonné injustement, et je me rappelle mon devoir. Je ne peux pas me permettre d'avoir peur. »

M. Villegas effectuera une tournée canadienne avant de retourner dans son pays. Quand on lui demande s'il a cru qu'un changement de régime politique interviendra, il répond tout bonnement, en souriant, que « Oui », il a confiance.

René Garcia Villegas, un juge chilien enquêtant sur des cas de torture dans son pays.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse



Une question de gros sous divise des cardiologues de Québec

Presse canadienne
QUÉBEC

■ Tiraillements, jalousie, conflits personnels: les 17 cardiologues n'ont pas le cœur à la fête à l'Institut de cardiologie de l'hôpital Laval. Depuis deux ans sans directeur, l'hôpital vient tout juste de nommer le Dr Jacques Genest, un Montréalais, à la tête de l'institution. Le mandat du nouveau directeur est clair: assainir le climat de travail, aplanir les rancoeurs, restaurer l'harmonie.

Il lui faut faire vite, sinon l'institut risque de disparaître. Le Dr Pierre Potvin, doyen de l'université Laval, est catégorique: l'intervention du Dr Genest, c'est la dernière chance de l'Institut de cardiologie de Québec.

« Si on n'arrive pas à une solution rapidement, c'est simple, nous enverrons nos étudiants à Montréal », affirme le Dr Potvin. Pas d'étudiants, pas d'institut. Le but premier d'un institut de cardiologie est la recherche et l'enseignement.

DEVENEZ UNE GOUVERNANTE PROFESSIONNELLE

Si vous avez entre 18 et 60 ans, et que vous aimez prendre soin des enfants, voici le programme idéal pour vous:

- Session d'une durée de 18 semaines
- Obtention d'un diplôme
- Placement gratuit, uniquement pour diplômées
- Cours de jour disponible

INSCRIPTION IMMÉDIATE POUR DÉBUT AVRIL
695-8203 ou 695-5674

COLLÈGE CANADIEN DE GOUVERNANTES

*Permis du ministère de l'Éducation no 699-522

Fruits de mer

Le meilleur en ville depuis près d'un siècle

DÎNER D'AFFAIRES
Lundi au vendredi de 11 h à 15 h
A partir de **9.95** REPAS COMPLET

TABLE D'HÔTE
tous les soirs

Spécial du mois
Festin de fruits de mer « Desjardins »

Restaurant **Desjardins**

sceau de confiance Metro Guy

1175, rue Mackay
Rés.: 866-9741

LOTTO 6/49

Cagnotte de **10 MILLIONS** \$

minimum chaque tirage

C'est le temps des gros gros lots bonis du Lotto 6/49. Gros gros, parce que pour les tirages du 15-18-22-25 et 29 mars, la cagnotte sera augmentée à 10 millions de dollars. Alors, ne vous laissez pas prendre dans la cohue; enregistrez vos mises tout de suite pour les 5 tirages.

ENREGISTREZ VOS MISES POUR LES TIRAGES DU 15 · 18 · 22 · 25 · 29 MARS



loto québec

Mercuriades: 15 entreprises primées

Guillevin International remporte le titre d'entreprise de l'année

■ C'est la firme Guillevin International, de Saint-Laurent, qui a remporté le titre d'entreprise de l'année au concours des Mercuriades 89, organisé par la Chambre de commerce du Québec.

Outre Guillevin, une quinzaine d'entreprises ont été primées dans les diverses catégories.

Pas moins de 2 000 personnes assistaient, hier soir, au Palais des congrès de Montréal, à la remise des «Mercur», qui visent à souligner «l'excellence en affaires» des entreprises québécoises.

Le jury était présidé par M. Jean Guertin, directeur de l'École des Hautes études commerciales.

La société Guillevin distribue du matériel électrique, des fournitures industrielles et des équipements de sécurité. En 1988, Guillevin a réalisé trois acquisitions importantes, soit Steedly Distribution, N & D Electric Supply et H. Martin.

L'entreprise emploie 1 300 personnes et oeuvre au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Depuis que Mme Jeanine Guillevin a pris le contrôle de ce qui n'était en 1965 qu'un modeste comptoir de vente d'appareils électriques, l'entreprise a connu une croissance extraordinaire. Elle s'est associée récemment avec une entreprise française et a mis sur pied un plan d'expansion en Amérique du Nord.

La lauréate a reçu le trophée Mercur, une sculpture de Giuseppe Benedetto, de La Baie.

Les autres lauréates ont été, par catégorie:

■ L'entreprise de production: le Groupe Harricana, d'Amos.

■ L'entreprise de service: Mont Saint-Sauveur International.

■ Le commerce de détail: G. Lebeau, de Montréal.

■ Innovation: Tembec, de Témiscaming.

■ Marketing (PME): Grenico, de Québec.

■ Marketing (grande entreprise): CAA-Québec, de Sainte-Foy.

■ Action communautaire (PME): Caisse populaire Saint-Joseph de Hull, pour son soutien au Salon du livre de l'Outaouais.

■ Action communautaire (grande entreprise): Vidéotron, pour son soutien à la campagne de LEUCAN.

■ Exportation: MPB Technologies, de Dorval.

■ Environnement: Peinture Internationale, de Baie d'Urfé, pour son esprit «responsable en environnement, tant par ses techniques de production que par ses produits et leur utilisation et pour ses initiatives d'éducation du public au sujet de la manière de se débarrasser des contenants et résidus de peinture.»

■ Entrepreneuriat: Portes Celco, de Saint-Romuald.

■ Qualité totale (PME): Nutrinor coopérative agro-alimentaire, de Chambord et (grande entreprise) le Groupe TGC, de Montréal.

■ Recherche-développement: Merck Frosst Canada, de Pointe-Claire.

Le «Petit Palais» succède au «Joe's Steak House»

La maison rasée par les flammes a été transformée plusieurs fois

RAYMOND GERVAIS

■ C'est un bâtiment commercial renfermant des bureaux aux étages et des magasins au rez-de-chaussée, qui sera finalement construit dans le cratère causé par l'incendie qui, le 22 mars 1984, avait complètement détruit la Maison du bifteck Joe's et la brasserie La Cervoise situées au 42 et 44 est, rue Notre-Dame, dans le Vieux-Montréal.

Hier, une pelle mécanique aplanissait le terrain afin de permettre la construction d'un immeuble de quatre étages qui doit, selon les prévisions, être terminé au cours de l'été prochain.

Le nouveau bâtiment portera le nom du Petit Palais, probablement à cause de sa situation à proximité des trois Palais de Justice.

Le numéro 42 Notre-Dame occupe désormais une place dans l'histoire à Montréal. Construit en 1830 par John G.

Beck, l'édifice de pierres qui a été rasé par les flammes avait été transformé plusieurs fois depuis sa construction.

Dans les années 50, cette maison était un débit de boisson qu'on pourrait qualifier aujourd'hui de «clandestin», ouvert 24 heures par jour, 365 jours par année, cette maison où il était aussi possible d'y rencontrer des femmes à la cuisine légère, jouissait d'une clientèle des plus diversifiées.

Située si proche du Palais de Justice, certains vont dire que plusieurs hommes portant la toge et d'autres l'insigne, allaient durant les années où l'alcool ne coulait pas comme de nos jours, s'y rincer le gosier.

Des mauvaises langues sans doute.

De toute façon, cette époque est maintenant révolue, l'ancienne maison Beck n'est plus et les hommes portant la toge et l'insigne n'ont plus à se cacher pour aller se rincer le gosier.

LA LANGUE BIEN PENDUE

PAR LA SOCIÉTÉ DES TRADUCTEURS DU QUÉBEC

La Presse du dimanche offre avec plaisir à ses lecteurs. La langue bien pendue, chronique conçue et réalisée par la Société des traducteurs du Québec, afin d'aider les citoyens en toute simplicité à s'exprimer et à écrire plus facilement. La source de la chronique est identifiée chaque semaine en fin de texte.

Des mots et des maux

Définitivement: Ce mot signifie «d'une façon définitive, sans retour». Exemple: Léo est parti définitivement. (C'est-à-dire qu'il ne reviendra pas.) Il s'agit d'un anglicisme lorsqu'on l'emploie pour souligner une affirmation. Dans ce cas, on peut dire CERTAINEMENT, ASSURÉMENT, SANS AUCUN DOUTE, SÛREMENT, BIEN SÛR.

Orage électrique: Il s'agit ici d'un pléonasm, puisqu'un orage est une perturbation atmosphérique violente caractérisée par des phénomènes électriques. Autrement, on parle de pluie, d'averse, de tempête, etc.

Manquer: En français, les personnes ou les choses manquent à quelqu'un, mais ne manquent pas quelqu'un ou quelque chose lorsqu'elles en sont privées. Il faut donc dire «Que les belles fleurs d'été nous manquent!», et non pas «Que nous manquons les belles fleurs d'été!».

Note: L'emploi de «ce que» dans une telle phrase relève de la langue familière et est donc à éviter. Il vaut mieux supprimer «ce» ou remplacer «ce que» par «comme» ou «comme bien», selon le cas.

SOURCE: Omtar, Traduction et linguistique. Info-terminologie, avril 1982, par Lise Brunet.

Personnes mortes asphyxiées

■ Deux personnes sont mortes asphyxiées vendredi après-midi, dans une maison de Saint-Bruno. Selon nos sources, il s'agirait de Mme Marcelle Belleau-Desjardins, 44 ans, ancienne secrétaire de presse de l'ex-ministre Gérard Latulipe, et de M. Richard Tobin, 42 ans. Selon les enquêteurs de la Sûreté du Québec, la mort serait accidentelle. Mme Belleau-Desjardins aurait laissé tourner par mégarde le moteur de sa voiture, stationnée dans le garage, qui se trouve au sous-sol de la maison. Les émanations de monoxyde de carbone se sont répandues dans la maison et ont eu raison d'eux.

LE MIRAGE DU LIBRE-ÉCHANGE

Soyez des nôtres à la rencontre du CONSEIL DES CANADIENS

ENDROIT: Hôtel Maritime
1155, rue Guy
Montréal (Québec)

DATE: 15 mars 1989

HEURE: 19 h 30

CONFÉRENCIÈRE: Maude Barlow, présidente nationale
Georges Brossard, entomologiste

SUJET: L'ENVIRONNEMENT

RENSEIGNEMENT:
Tél.: 933-1581

LES PLUS RÉCENTES DÉCOUVERTES DES SCIENCES DE L'HOMME AU SERVICE DE LA FORMATION

Parce que

RÉUSSIR AUJOURD'HUI C'EST SE QUALIFIER MAINTENANT

C.R.H. Formation
848-0553

3 STAGES DE FORMATION — SESSION PRINTEMPS

ORGANISATION MENTALE ET EFFICACITÉ

La plupart des problèmes nécessitent la réorganisation de données existantes ou la mise en place de solutions nouvelles.

Comment gérer ces données nouvelles? Quelle réflexion suivre pour s'adapter efficacement aux différentes situations que nous rencontrons?

LA PENSÉE CRÉATIVE ET LA VISION GLOBALE

Ce stage s'adresse à ceux qui souhaitent renouveler leur approche de la réalité afin d'optimiser leurs options et leurs décisions. Comment préfigurer les situations? Comment générer les idées nouvelles nécessaires pour effectuer des choix efficaces?

EXPRESSION ORALE ET AFFIRMATION DE SOI

Aujourd'hui, savoir s'exprimer relève non seulement la maîtrise du langage, mais également sa propre affirmation de soi. Plus qu'un stage visant à inculquer un modèle du «bien parler», c'est un travail sur les moyens propres de chacun afin de développer, de les renforcer.

Stages pour individus ou entreprises. En semaine ou fin de semaine.

Date limite des inscriptions pour la session de printemps: **25 MARS 1989**

TÉLÉPHONEZ MAINTENANT POUR RECEVOIR LE CALENDRIER ET LES PROGRAMMES.

C.R.H. FORMATION MONTRÉAL: 1633, rue Saint-Denis, métro Berri, tél.: 848-0553.

Centre d'optique

SEARS



Vous êtes la vedette en portant une monture de la COLLECTION HOLLYWOOD WALK OF FAME

La célébrité et l'apparence des étoiles d'Hollywood à votre portée avec des montures exclusives portant les noms de vedettes prestigieuses.

RABAIS DE 25%*

sur une sélection de montures mode incluant cette nouvelle collection exclusive à Sears. Demandez les détails au Centre d'Optique Sears.

Participez au concours **CELEBRATION DES VEDETTES DE HOLLYWOOD**

GAGNEZ un voyage pour 2 à Hollywood. Demandez un coupon de participation au Centre d'Optique Sears ou à l'agence de voyage Sears. Le concours se termine le 29 avril 1989.

Les voyages ont été fournis gracieusement par:

SEARS AIR CANADA

*Prix en vigueur jusqu'au 29 avril, 1989

Pour chaque monture vendue, en don sera fait à la Chambre de Commerce de Hollywood pour entretenir le «Trottoir des célébrités».

Ville St-Laurent: la Place Vertu, 335-7770; Brossard: Mail Champlain, 465-1000; Anjou: Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval: Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle: Carrefour Angrignon, 364-7310; St-Jérôme: Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean: Carrefour Richelieu, 349-2651; Ste-Marthe-sur-le-Lac: Les Promenades Deux-Montagnes, 491-5000. Copyright Canada, 1989, Sears Canada Inc.

SEARS

vous en avez pour votre argent... et plus

LA SOCIÉTÉ D'ARTHRITE
DONNEZ... une leur d'espoir

EASTMAN CABANE À SUCRE

Organisez votre partie de sucre dans une authentique cabane pour **GROUPES SEULEMENT. 25 personnes minimum**
Réservez dès maintenant
Tél.: (514) 297-2659

RESTAURANT FAMILIAL

QUALITÉ
QUANTITÉ
SERVICE

OUVERT 7 JOURS



Delicatessen & Maison de bifteck

PERMIS D'ALCOOL AUX 3 RESTAURANTS

STATIONNEMENT GRATUIT

24 heures PAR JOUR

GRATUIT: SANDWICH DE SMOKED MEAT CHAUD

* Quand vous achetez des patates frites, cornichons et un verre de coke ou un breuvage au choix, vous recevez un succulent sandwich de viande fumée chaud absolument GRATUIT.

4 JOURS SEULEMENT 13-14-15-16 MARS

Ce spécial est disponible seulement dans le but de montrer à nos clients notre appréciation.



24 HEURES PAR JOUR

N.B. N'oubliez pas notre ENTRECÔTE 12 onces \$9.95 SUR CHARBON DE BOIS POUR SEULEMENT

(de midi à 8 h p.m.) servie avec notre fameuse entrée de foie haché maison, nos tomates marinées maison, notre salade de chou, nos cornichons, le pain et le beurre.

MAINTENANT 3 RESTAURANTS POUR MIEUX VOUS SERVIR

3616, boul. St-Jean
620-2584
Dollard-des-Ormeaux

355, Curé Labelle.
682-0606
Chomedey, Laval

3100, de la Concorde
661-1695
Duvernay, Laval

(Centre Duvernay) 2e entrée rue Dauteuil

Pur sang 5 vitesses racé, fougueux avec climatiseur sans frais, vitres électriques, radio AM-FM stéréo avec lecteur de cassette et horloge, régulateur de vitesse, essuie-glaces à balayage intermittent, groupe verrouillage électrique, rétroviseurs à commande électrique, jantes stylisées... et plus encore!

DRESSEZ-EN UNE DÈS AUJOURD'HUI!

FORD Programme 1989

1000% MC



Programme d'assurance complémentaire inclus sans frais, en exclusivité chez le concessionnaire Ford de votre localité.

Mustang LX 89, 2 portes

11 989\$

Taxes applicables et transport en sus. Un concessionnaire peut vendre pour moins.

LE CONCESSIONNAIRE **FORD DE VOTRE LOCALITÉ.
ON VOUS DÉFIE DE TROUVER MIEUX.**

ACTION FORD LTÉE
Montreal 731-8271
AVENUE FORD LTÉE
Roxboro 685-1330
CASCADE FORD
Verdun 766-8521 / LaSalle 363-7210
CHARTRAND FORD LTÉE
Laval 382-4020
CHOMEY FORD LTÉE
Laval 688-9200
COUSINEAU FORD
Montreal 384-4000
FORTIER AUTO LTÉE
Ville d'Anjou 353-9821

JACQUES OLIVIER FORD LTÉE
Saint-Hubert 445-3673
LACHINE FORD INC.
Lachine 637-5811
LE SALON FORD LTÉE
Saint-Laurent 332-3850
MONTMORENCY FORD LTÉE
Brossard 678-9940
MONT-ROYAL FORD INC.
Montreal 526-9111
P.E. BOISVERT AUTO LTÉE
Boucherville 655-1301
VERSAILLES FORD LTÉE
Montreal 378-8180

AUTOMOBILES MÉTRO SUD INC.
Châteauguay 691-9811
CARIGNAN FORD
Cartignan 658-8704
GARAGE VIAU LTÉE
Saint-Remi 454-7501
GRANBY AUTORAMA INC.
Granby 378-4636
LES AUTO. MISTRAL INC.
Saint-Jean-sur-le-Richelieu 658-8511
MONT-BRUNO FORD
Saint-Basile-le-Grand 653-3613

AUTO. DES SEIGNEURS INC.
Terrebonne 471-6601
AUTO HECK FORD INC.
Sainte-Thérèse Blainville 430-9181
AUTOS J.-G. PINARD & FILS INC.
Sainte-Julienne 831-2211
BRUNELLE FORD LTÉE
Saint-Eustache 491-1110
CENTRE-VILLE FORD
Joliette 759-7750
ÉLITE FORD (1978) INC.
Saint-Jérôme 434-1233
GARAGE P. VENNE INC.
Repentigny 581-0120

AUTO MERRILL BOUCHER INC.
Bedford 248-3388
CAMPI FORD INC.
Nitro (Valleyfield) 373-2848
DERAGON AUTO INC.
Cowansville 263-0101
DESROSIERS FORD INC.
Sainte-Agathe-des-Monts 326-8944
MONT-LAURIER FORD LTÉE
Mont-Laurier 623-2311
MACHABÉE AUTO INC.
Labelle 686-2351
MOUSSEAU AUTOMOBILE LTÉE
Berthierville 836-4919

NAPIERVILLE FORD (1984) INC.
Napierville 245-3361
ROGER BERNARD AUTO INC.
Île Perrot 453-5850
SAINTE-JOVITE FORD INC.
Saint-Jovite 425-2767
YAMASKA AUTO (1968) INC.
Saint-Hyacinthe 861-5028

Le premier rassemblement des immigrantes prend son envol

L'apprentissage du français se fera donc, si le souffle reste, à temps partiel...

MARIE-CLAUDE LORTIE

Le premier rassemblement québécois des immigrantes a pris son envol hier et la nouvelle ministre déléguée aux Communautés culturelles, Violette Trépanier, a profité de cette occasion pour faire sa première apparition publique officielle depuis sa nomination au conseil des ministres la semaine dernière.

Invitée hier matin à adresser la parole, à l'ouverture de cette manifestation qui réunit près de 200 femmes pour tout le week-end à l'Université du Québec à Montréal, Mme Trépanier a expliqué que l'accès au travail et à l'égalité ainsi que la lutte contre la discrimination et la racisme étaient ses deux dossiers prioritaires.

La ministre n'a cependant pu donner plus de détails sur les actions précises qu'elle entend prendre puisqu'elle vient tout juste d'entrer dans ses nouvelles fonctions. Elle a cependant précisé qu'elle travaillerait à l'amélioration des programmes d'apprentissage du français.

«Je crois que l'accès au travail passe d'abord et avant tout par l'autonomie des Québécoises des communautés culturelles et ça, on ne peut le concevoir sans que ces femmes parlent parfaitement français. Il faut donc réviser sérieusement les programmes d'enseignement de la langue», a-t-elle expliqué.

La question linguistique est d'ailleurs l'une des graves préoccupations des femmes immigrantes. «Ces derniers temps, les termes dénatalité, immigration et langue française ont été associés souvent à un discours qui vise à culpabiliser les immigrantes parce qu'elles ne parlent pas français», a déclaré Mme Aoura Bizzari, coordonatrice du Collectif des femmes immigrantes du Québec, qui organise le rassemblement.

Selon Mme Bizzari, les femmes immigrantes ne demandent pas mieux qu'apprendre le français mais peuvent difficilement le faire. Comme les hommes, elles doivent travailler pour gagner leur vie, mais en plus elles doivent s'occuper de leurs enfants et de la maison.

«L'apprentissage du français se fera donc, si le souffle reste, à temps partiel. Cela veut dire le soir, après avoir travaillé toute une journée sur une machine à coudre ou après avoir lavé les planchers et les toilettes des Québécoises de souche», a lancé la coordonatrice.

Une autre invitée, Mme Juanité Westmoreland-Traoré, présidente du Conseil des communautés culturelles, a elle aussi entre-



Violette Trépanier a fait hier sa première apparition publique.

tenu les participantes de la nécessité d'élaborer des programmes gouvernementaux d'accès à l'égalité spécifiquement conçus pour les femmes des communautés culturelles. Celles-ci font l'objet d'une double discrimination, a-t-elle souligné dans une entrevue, et les programmes existants n'adressent pas spécifiquement cette dualité.

Objectifs précis

«Il est nécessaire qu'il y ait des programmes spécifiques pour les femmes des minorités culturelles et encore plus spécifiques pour celles des minorités visibles. Il faut des objectifs quantitatifs précis, comme le programme de la Société de transport de la CUM par exemple, qui prévoit d'engager 40 p.c. de femmes et à l'intérieur de ça, 25 p.c. de femmes provenant des minorités culturelles», a-t-elle ajouté.

La présidente du conseil des communautés culturelles a aussi tenu à exprimer sa satisfaction de voir qu'une cinquième voix féminine s'était ajoutée au conseil des ministres avec l'arrivée de Mme Trépanier.

«Maintenant, nous travaillons avec deux ministres: Mme Monique Gagnon-Tremblay à l'immigration et Mme Trépanier. Et on aura aussi en quelques sorte une troisième voix au conseil des ministres, celle de Mme Robic, qui connaît très bien tous nos dossiers. Il est encore trop tôt pour dire ce qui va changer mais je crois que ça ne peut que nous aider», a-t-elle ajouté.

La présidente a aussi fait savoir qu'elle était fort heureuse que des femmes des communautés culturelles de tout le Québec se rencontrent ce week-end.

Coleman®
Et la lumière fut.
Passez maintenant au confort.

CHALEUR ET CLIMATISATION

La plupart des gens savent que Coleman fabrique des lanternes. Ce qu'ils ignorent probablement, c'est que nous fabriquons également toute une gamme d'appareils pour le confort à la maison: appareils de chauffage électriques, thermopompes et climatiseurs centraux, qui comptent parmi les appareils les plus efficaces et les plus sophistiqués du monde. Pour plus de précisions, veuillez appeler Canadian Coleman au (514) 253-3061 ou écrire à Ken Case, Canadian Coleman Supply Inc., 6494, rue Beaubien est, bureau 103, Montréal, Qc H1M 1A9.

Thermopompe D.E.S.
Thermopompe T.H.E.U.

QUALITÉ
Depuis toujours. Pour toujours.

RIVE-SUD 463-2658 464-2188	LAVAL 254-8398	MASCOCHE 477-0302	WEST ISLAND 685-3380	SHERBROOKE 562-7150	QUÉBEC 522-1226	MONTREAL 328-1065	ST-HYACINTHE 464-7332	DRUMMONDVILLE 477-2696
----------------------------------	-------------------	----------------------	-------------------------	------------------------	--------------------	----------------------	--------------------------	---------------------------

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

- 705 HYPOTHEQUES**

A IERE 2e, balance de vente, notaire Laberge 729-4334

ESCOMPTE Meilleure offre, Réponse 24h, R. Landry 288-7222

FONDS hypothécaires disponibles pour projets résidentiel et commercial. LEGAL, 843-7007

I RE - 2E HYPOTHEQUE Résidentiel/Commercial/Industriel PLACEMENTS SEVILLE INC. 282-8812 472-5432

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETONS brevets Inventions, finance OK. 722-9521

AGRANDISSEZ DOMAINE EAU PURE Cie internationale cherche distributeurs. Opportunité - revenus de 6 chiffres, investissement \$5,000 - \$25,000. 843-6950

AIMERIEZ-VOUS gagner 1 800\$ et plus par semaine? Possible grâce à notre nouveau produit promotionnel, rapide, sensationnel. Territoire protégé, capital requis 5 000\$ garanti. (514) 328-4570.

ARGENT pour prêt commercial ou autre. 722-3110

ATTENTION Travail à domicile. Faites un revenu intéressant en passant nos programmes d'informations. Pour tous renseignements, M. Blanchard, C.P. 819, St-Germain, Que JOC 1K0.

AVEZ-VOUS les compétences pour faire des entrevues dans le domaine du personnel, le Centre de Consultation de Références d'Emploi à des ouvertures pour personnes autonomes, sur rendez-vous: 279-1144

BALANCE STOCK, valeur 12,000\$, prix 6,000\$. Vêtements de cuir, sacs à main, etc.-Excellente qualité. DOIT VENDRE URGENT, faites une offre. 274-1819

DROITS DE MARKETING DISPONIBLES

Par suite d'une forte demande pour ses produits, cette corporation canadienne de haute technologie, spécialisée en produits de prévention des vols et de systèmes perfectionnés cherche des personnes ou des firmes qui deviendront concessionnaires régionaux responsables des ventes locales. Profits, excellents et potentiel de revenu, exceptionnel. Veuillez adresser tous documents pour renseignements à C.P. 274, Chomedey Laval H7W 4T2.

FAITES de l'argent \$1,000 min. Investition brevetée. Soit 638-1251

FRANCHISES

EXCELLENT DEBOUCHE Service international de franchises, très réputé, offre plus de 1,000 emplacements, revenu pratiquement sans limite, potentiel d'investissement, territoires exclusifs, formation complète avec dynamique personnel de gestion, aide à l'installation. Appeler Alan Miller 1-800-543-5197

IMPORTATEUR vend bracelets, nouveautés 89, 500,000 vendus en Italie. Possibilités d'exportation. A partir de \$0.99. 874-9007

IMPORTATIONS de Taiwan et de Chine, 514-393-9115

LIQUIDATION surplus d'inventaire, ceintures et bijoux, prix manufacturier. 722-4755

MAGASIN A LOUER

Emplacement de choix pour articles de maison "linen" - boul. Taschereau, Brossard, près Antares, Mobilis, Châtea d'Ardenne, etc. Appeler le propriétaire M. EUGENE ANTIGNAS 445-6660

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

MANUFACTURIER bijoux mode, situé à Rigaud, potentiel \$500,000 net par année, cabine, Gilles Fournier MTI : 664-1251.

NINTENDO

Club Vidéo-dépanneur Achat-vente Syst. de rotation unique de 79 titres en stock Rendez-vous (514) 742-7750

NOUVEAU réseau de marketing recherche personnes sérieuses et ambitieuses, possédant autc. 679-1825.

PERMIS DE COURTIER D'IMMEUBLES DISPONIBLE. Luc, 527-4017

PIER-O. BANDI

CONCEPT exclusif fast-foods, \$19,500 comptant plus. 722-4748

RAFFINERIE de pétrole Bole Comeau demande capitaux, petits investisseurs acceptés, sérieux seulement. 984-8422.

RIVE SUD ST-LUC, 2 900 000 pi car., multiple zonages, emplacement fer chaud, vous pouvez élargir plus que doubler votre investissement en 3 ans. Direct 392-7230.

VOTRE SECRETARIAT PARTICULIER. For, réception appels et clients dans bureaux luxueux, centre-ville. 255/mois. 874-9007.

712 ASSOCIES DEMANDES

INVESTISSEURS

compagnie sérieuse recherche fonds pour expansion. Offre bonne garantie et participation aux profits. Minimum requis, 10,000\$. S'INFORMER NE COUTE RIEN, M. Morin, 687-8751

714 FRANCHISES

DEVENEZ homme ou femme d'affaires, franchise Belgique/Bec disponible Montréal et Québec métropolitaines. Capital requis \$25,000 + non-emprunté. Programme complet de formation technologique et administrative. Soufflez continu. Concept éprouvé depuis 12 ans. Rentabilité intéressante. Appelez Marcel Ouellet 819-567-2516

FRANCHISE comptoir de vente d'articles de distribution d'eau de source. Plus de 20 modèles de refroidisseurs. Plusieurs accessoires utiles aux consommateurs d'eau en bouteille. 2 sortes d'eau en bouteille depuis 15 ans. Plusieurs magasins déjà ouverts. Int: 514-742-2730.

FRANCHISE de restaurant sans cuisine, nouveau Québec, ouverture de 17h à 23h, financement de base disponible. Int. 819-478-5944 ou 478-7023.

FRANCHISES DISPONIBLES

Société Nationale de la franchise 598-1843

TABATOUT. Franchises de tabacs. Centres commerciaux, nouveaux de Montréal, Sorel et Drummondville. J.G. Boisvert 875-7676

715 SERVICES FINANCIERS

FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc. DIENCO. MTG - 342-1356

RETABLISSEZ votre crédit. S.O.S. Crédit. 722-1542.

718 ARGENT DEMANDE

AVONS demandes pour 1ère et 2e hypothèques, balance de vente, Notaire, 525-2661.

BESOIN argent 1ère 2e hyp. sur propriétés notaire 729-4334.

BESOIN de \$ 20 000 pour consolidation de dettes, remboursable dans 6 mois. 259-9744 Richard RAFFINERIE de Pétrole Bole Comeau demande capitaux, petits investisseurs acceptés, sérieux seulement. 984-8422.

725 TENUE DE LIVRES, DECLARATIONS D'IMPOT

BAS PRIX! Impôts, \$10, comptable Enr. 1975, tenue de livres, 270-9782

P.A. CONSEILS

rapports d'imôt corporatifs et individuels sur informatique. Fait par professionnels de la fiscalité. 738-4042

R. GALPEAU et associés, Impôts, tenues de livres informatisées, succession, 722-1759, 722-5964.

TENUE de livres, inventaire et rapports d'impôts, très bon prix, 385-6442.

726 INFORMATIQUE, BUREAUTIQUE

MACINTOSH : COMPTABILITE avec BEDFORD. Templates et cours avec EXCEL. Consultation. Jean Beliveau 271-1651

NEWSNEWS, 945\$

Logiciel de comptabilité à services de C.A. Séminaire gratuit, le 20 mars U. Concordia. Cours 15 hrs, \$275. Détaillants Invités, SP Consultants Inc. 630-7363.

730 EQUIPEMENT SPECIALISE

NOUVEAU: Téléphones cellulaires multi-lignes, portatifs \$1,995, transportables \$1,395, fixes \$995, 592-7657

Dernière journée pour visiter le

10^e SALON NATIONAL DE L'HABITATION AU STADE OLYMPIQUE

Visitez la fabuleuse Maison du Maurier Linc Internationale et découvrez l'excellence du design de Chine, des USA, de France, du Canada, du Japon, de l'Italie et d'Allemagne. Haute teneur esthétique, c'est la plus grande et la plus belle maison jamais construite dans une exposition intérieure. Architecte: Henri Colombani

Magazinez des salles de bains de rêve. Grandes et petites, de toutes les couleurs et à tous les prix, elles présentent les dernières nouveautés en matière de sanitaires, de carreaux de céramique, de robinetterie etc!

Admirez 10 Grands décors à petits prix. Une occasion en or d'y puiser des idées de décoration!

Le plus grand choix jamais rassemblé de produits et services pour votre maison!

600 EXPOSANTS

TOUT SUR L'HABITATION POUR TOUT LE MONDE!

Les superbes terrasses à trois niveaux de la Maison du Maurier Linc Internationale créées par Flori Design et réalisées par l'École d'Horticulture Louis Rié du Jardin botanique de Montréal • Les jardins et plans d'eau de la maison Modulex • Les plans et conseils personnalisés pour l'aménagement de votre terrain • Les super aménagements paysagers Botanix et le vidéo interactif Florimago • Les piscines coustées, hors terra et les nouveaux spas • Les outils, accessoires et cabanons de jardin • Le mobilier extérieur, les auvents, les pergolas • Les pavés et la bois pour les patios • Les sarres pour vivre dehors à l'année longue • C'est aussi TOUT sur les portes et fenêtres, les cuisines et salles de bains, l'ameublement décoration, les piscines, patios, serres, jardins, le chauffage et la climatisation, la rénovation domiciliaire et les matériaux de construction.

À voir absolument!
La Maison Universellement Accessible Modulex et les Grands décors à petits prix.

La Presse

Heures d'ouverture
Vendredi et samedi 10h à 23h
Dimanche 10h à 20h
Lundi à jeudi 10h à 22h

CKAC 73
LA SUPER STATION DE MUSIQUE

Prix d'admission:
Admission générale 6.50 \$
Étudiants et âge d'or 5.00 \$
Enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte 2.00 \$

CIAD 800 STEREO

Une autre réalisation de: **PROXEMPRO**